

BULLETIN MENSUEL

DE L' A. D. I. R.



Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS-7^e - INV. 34-14

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 MARS 1966

Le samedi 12 mars 1966, à 15 heures, environ 250 membres de l'A.D.I.R. se trouvaient réunis pour l'Assemblée générale annuelle, qui s'est déroulée au Musée social, salle Paul-Delombre.

La présidente, Mme ANTHONIOZ demande aux membres présents, de bien vouloir se lever en silence et d'écouter Mme DELMAS, présidente fondatrice, qui va lire les noms des camarades décédées en 1965. L'assistance se recueille, et Mme DELMAS appelle : Mmes BAUER, de Grosbliederstroff ; DAMIENS, d'Arveyres ; DIEBOLD, de Lyon ; GONNETAN, de Lyon ; HERREL, de Wissembourg ; LOUSTAUNEAU Adeline, de Paris ; PANTHOU, d'Argentan ; RICHEZ, de Toulouse ; SCHAEDERLE, de Strasbourg ; Sœur ANNE-ELISABETH, de Jouy-aux-Arches ; WOIRGNY, de Beaugency.

Puis, Mme ANTHONIOZ prend la parole : après avoir dit sa joie de présider pour la septième fois cette assemblée générale, elle excuse parmi les déléguées si vaillantes et si dévouées, Mme BILLARD, COUTARD, DE-GEORGE, JAVÉLOT, SCHNEIDER, TERSA, retenues par d'impérieuses raisons de santé, et aussi parmi les adhérentes, Mmes AUDOUL, BATES, HERAIL, MELOT, DE SHWILGUE, STANISLAVOFF, PERRICHON, POUTS, etc.

« Je voudrais, maintenant, dit-elle, avant de donner la parole à Jacqueline SOUCHÈRE, qui va reprendre dans son rapport moral l'histoire de cette année, revoir avec vous ce qui la caractérise.

C'est une année qui n'a pas été comme toutes les autres, parce que c'était celle du 20^e anniversaire de notre libération. Nous avons, Jacqueline vous le dira tout à l'heure, pris une part active à toutes les cérémonies qui ont été organisées autant à Paris qu'en province. Il nous a semblé que le pays tout entier avait participé, comme jamais, à l'histoire de notre déportation et avait commémoré dans un même élan le souvenir de nos camarades disparus, cela a été pour nous toutes un très grand réconfort. Je crois que nous le devons en grande partie à l'effort commun de tous les déportés, quels qu'ils soient. Tous se sont unis pour organiser les cérémonies du 20^e anniversaire de la Libération des camps ; partout l'union s'est faite, et rien n'est plus conforme

au but de notre association qui se caractérise par son esprit de Résistance, par son refus d'entrer dans les discussions politiques, par son souci de faire passer avant toutes choses l'entraide et l'amitié. Nous souhaitons que tous les déportés et tous les résistants continuent à s'unir comme cette année pour « que l'on n'oublie pas. »

C'est dans cet esprit aussi que nous avons rédigé avec l'Amicale de Ravensbrück le livre *les Françaises à Ravensbrück* que beaucoup d'entre vous connaissent déjà. A partir de nombreux témoignages que nous vous avions demandés dans les bulletins de l'A.D.I.R. et de l'Amicale, une équipe de rédaction a travaillé pendant une année. Notre livre peut avoir ses défauts, mais, nous pouvons nous en porter garantes, il a été écrit dans le plus grand souci de vérité et d'objectivité. Sans haine ni vengeance, nous souhaitons qu'il prémunisse les jeunes générations, celles de nos enfants. Nous savons trop bien que toujours sont menacées les valeurs de civilisation, ces valeurs humaines pour lesquelles nous avons combattu, pour lesquelles nos camarades sont mortes. Il est certainement utile que des livres comme celui-là demeurent comme des sortes de monuments pour dire : Souvenez-vous ! Prenez garde !

Je voudrais aussi exprimer notre reconnaissance au ministre des Anciens Combattants, M. SAINTENY, dont nous avons regretté le départ : d'abord pour les cérémonies du 20^e anniversaire de la Libération de la France et des camps, qui ont été conçues dans un esprit très noble et très grand auquel les déportés peuvent rendre hommage, et aussi parce que notre association a toujours eu avec lui des rapports excellents. M. SANGUINETTI, à qui notre bureau a, ces jours-ci, demandé audience, nous a assuré à son tour de son aide et de son intérêt. »

Mme ANTHONIOZ, avant de donner la parole à Mme SOUCHÈRE, souligne son mérite :

« Si nous souhaitons, dans le conseil et dans le bureau, vous aider au maximum, je ne vous apprends pas que dans une association, celle qui porte le plus

lourd fardeau et qui est toujours mise à contribution, c'est la secrétaire générale. D'ailleurs, vous verrez, en écoutant son rapport, que tout de même, vingt ans après notre retour, une petite association comme la nôtre a encore une action très vivante. Cette action mérite votre intérêt. Vous constaterez en particulier que le montant des cotisations est en hausse, ce qui est un signe de vitalité pour une association et que nous sommes maintenant près de 2 000 adhérentes. »

RAPPORT MORAL

(Année 1965)

MES CHÈRES CAMARADES,

Me voilà, une fois encore, prête à vous faire le compte rendu de notre activité depuis notre dernière assemblée générale. L'an passé, nous avons fait le bilan de vingt années d'effort, je serai aujourd'hui plus modeste et par conséquent plus brève.

Cérémonies officielles

Je vous dirai, ce que vous savez déjà, que l'exercice 1965 a été avant tout marqué par les cérémonies commémorant la libération des camps. Partout en France, ces manifestations ont suscité intérêt et émotion. Chacune de vous a pu, dans sa région, y assister, et nos déléguées, actives, et vigilantes, et efficaces, ont su se faire entendre des pouvoirs publics et permettre à l'A.D.I.R. de prendre auprès des fédérations et des amicales masculines la place qui lui revenait. Cela n'a peut-être pas été toujours sans discussion, mais, grâce à votre fermeté et surtout à votre tact, aux relations courtoises et compréhension

4P4616

sives que vous entretenez avec l'administration, les municipalités et les diverses associations, les cérémonies se sont déroulées dans un climat de sereine amitié.

Nous vous remercions des comptes rendus que vous nous avez fait parvenir de Nantes, d'Annecy, de Bordeaux, de Lyon et d'ailleurs. Ils nous ont prouvé leur rayonnement.

A Paris, ces manifestations ont revêtu un caractère particulièrement grand, les combattants clandestins aux côtés des soldats réguliers, la tunique rayée au milieu des uniformes retrouvaient leur vraie place, et cela grâce au ministre des Anciens Combattants, M. SAINTENY. Nous pouvons l'en remercier très chaleureusement. C'est également à lui que nous devons la cérémonie du Struthof où nous nous sommes unis avec une profonde émotion et où nos camarades Mme FUCHS et Mme BRINI nous ont accueillies puisque Mme STROHL n'avait pu malheureusement être là.

Émissions

En même temps, les organes de diffusion : journaux, radio, télévision, ont fait aux déportés la part belle, et vous avez pu lire, voir et entendre plusieurs de nos camarades. En effet, nous avons été chargés de la réalisation d'émissions sur la Résistance et la Déportation, et pour en retracer l'histoire, certaines d'entre nous ont travaillé en collaboration étroite avec les services techniques auxquels elles ont fourni renseignements et textes.

Expositions

Des expositions ont ravivé bien des souvenirs et ont connu un véritable succès. Celle d'Angers a été remarquable, on a compté 40 000 visiteurs. Claudine DÉAN, avec sa section, a largement contribué à son organisation et à sa réussite. (Applaudissements.) Françoise JAVELOT, de son côté, a participé activement à Nice, puis à Cannes, à leur mise au point et c'est en partie grâce à elle que le public des Alpes-Maritimes a été informé. Mme VAILLOT a représenté l'A.D.I.R. quand l'exposition itinérante s'est, pour un mois, installée à Annecy. Andrée SUORE, à Clermont, a fait un gros travail, très apprécié de ses concitoyens, ainsi que Mme LIARD LE PORZ, à Bordeaux. A Rennes, Mme ELIE a dénombré 22 000 personnes, dont la moitié de jeunes entre quinze et vingt ans. A Nantes, sous l'impulsion de Mme BOUVRON, des visites commentées ont été nombreuses.

A la salle Charlemagne, aux Invalides, le Comité d'Histoire, toujours présidé par M. Henri MICHEL et si intelligemment conseillé par Olga WORMSER, a, pendant six mois, de juillet à décembre, permis à notre jeunesse de se renseigner sur la vie concentrationnaire. L'A.D.I.R., par l'intermédiaire de sa présidente, a apporté son aide à cette œuvre, et à vous toutes, qui avez collaboré par vos prêts à son organisation, revient un peu de sa réussite. Le Musée de la Déportation est d'ailleurs en train de se monter, et je crois que vos dons seraient les bienvenus dans la mesure où vous avez encore des souvenirs matériels de cette époque.

Notre livre

Puisque nous avons abordé le sujet des témoignages, nous pouvons vous dire que le livre sur « les Françaises à Ravensbrück » en est à son troisième tirage et que plus de quarante articles le concernant ont paru. L'effort concerté de l'Amicale de Ravensbrück et de l'A.D.I.R. porte ses fruits, puisqu'il est vrai que l'union fait la force.

Prix de la Résistance

Le prix de la Résistance connaît lui aussi un sort ascensionnel. A Paris, le grand amphithéâtre de la Sorbonne n'a pas suffi à contenir tous les collégiens et lycéens désireux d'assister à sa distribution. Le palmarès était du reste fort riche, plusieurs d'entre nous : Geneviève, Miarka, Gabrielle FERRIERES, Marie-Claire ROQUIGNY, Mlle PINELLI, Mme BROUSTE, Mlle BOUMIER, Mme RAMEIL, avaient corrigé des copies et ont remis en votre nom des livres offerts par notre association grâce à la générosité de nombreux éditeurs.

Des rapports avec l'étranger se sont maintenus grâce aux correspondances entretenues avec des Tchèques et des Polonaises en particulier. Mais tous ces rapports avec le monde extérieur n'empêchent pas la vie intime de notre A.D.I.R.

Nos réunions

Elles se manifestent à tous les échelons et sous tous les climats et les réunions amicales ont été prétexte à pèlerinage. C'est ainsi que Marguerite FLAMENCOURT a conduit nos camarades en Sologne pour leur faire connaître deux hauts lieux de la Résistance : La Ferté-Saint-Aubin et le bois des Grands-Clos. Le colonel THENARD, président des Corps Francs « Vengeance » a évoqué, au cimetière de Belle-Fontaine, l'ombre héroïque des étudiants fusillés et M. LEPRÉTRE a décrit la lutte des maquisards de Souesmes contre les Allemands. Mme BOUVRON, de Nantes, précédant les manifestations du 20^e anniversaire de la libération des camps, a mené des Bretonnes, des Angevines et des Lyonnaises au cimetière de la Chauvière. Mlle LECOANET, en Savoie, projette une promenade de sa section à Peisay-Nancroix, et une réception de la section alsacienne, dont la déléguée est Mme STROHL, aura lieu dans le Wurtemberg.

Rencontre interrégionale

Ainsi partout dans nos provinces, grâce aux initiatives de nos déléguées, la chaîne d'amitié se maintient solide. Mais la palme revient, en 1965, à Clermont-Ferrand où a eu lieu la rencontre interrégionale. (Applaudissements.) Maguy DE-GEORGE, Madeleine TOURRETTE et Mlle LABOURET, les vaillantes organisatrices, avaient même invité le soleil, et son accueil a été apprécié autant, et ce n'est pas peu dire, que celui des municipalités, du préfet du Puy-de-Dôme, des sous-préfets de Vichy et de Brioude, qui nous ont fait les honneurs de leur très beau

pays et l'historique de leurs maquis. Le colonel COULANDON, alias GASPARD, a rappelé le souvenir prestigieux des « Truands », qui, dès novembre 1942, harcelaient les occupants, et évoqué tous les gars d'Auvergne qui, enrôlés dans les Mouvements unis de la Résistance ou dans les F.T.P.F. arrivèrent en masse au mont Mouchet. Il émaillait son récit de noms héroïques et émouvants, et à ces morts que nous ne connaissons pas (Mme MENUT, le Dr MALLET et ses fils), nous avons pu apporter le témoignage de notre fidélité.

Nous avons même eu l'avantage de rendre hommage à notre premier héros national : Vercingétorix, que Mme MICHELIN a magistralement évoqué pour nous, à travers les pages de Jules César, devant les monts de Gergovie. Un grand nouveau merci à l'Auvergne et aux Auvergnats, à Mme PERRET et aux amis journalistes. Un grand merci également au conseil général et au conseil municipal de Clermont-Ferrand qui nous ont accordé, pour cette rencontre, deux substantielles subventions.

“Voix et Visages”

Mais tout ceci vous l'avez connu par *Voix et Visages* qui continue à être le meilleur lien entre nous et contribue à rendre efficace cette chaîne d'amitié que j'évoquais tout à l'heure. Non seulement il informe des nouvelles sociales, nous met au courant des événements familiaux, nous transmet des informations utiles, mais sous la plume experte de nos camarades, il anime le passé et renseigne sur les problèmes présents. Cette année, il a mis l'accent sur des résistances plus ou moins connues et vous devez ainsi à Denise GASTINEL et à Anise POSTEL-VINAY d'excellents articles (*applaudissements*), à Anne DE SEYNES (*applaudissements*) un très instructif numéro sur la Résistance des imprimeurs. A ce sujet, nous pouvons remercier MM. LESCARET et NEYROLLES qui ont contribué financièrement à l'élaboration dudit numéro. Mais, c'est à Jacqueline RAMEIL que nous devons l'unité et la tenue de notre journal, et sa mise en page attrayante. (*Applaudissements*.)

Service social

Notre service social et administratif n'est pas resté inactif. Mme MONTEL, à notre permanence, a accueilli 129 visiteurs, envoyé 2.437 lettres et circulaires, répondant ainsi à 1 519 missives dont 250 concernaient le service strictement social. (*Applaudissements*.) Il lui a fallu aussi, étant donné notre activité multiforme, constituer des dossiers de relogement, envoyer des livres, correspondre plus que de coutume avec les autres associations. Tant au Centre de réforme qu'à l'Office ou dans les différents ministères, Mlle MESSEAN (*applaudissements*) a fait une soixantaine de démarches. C'est elle, toujours si dévouée à nos amies, qui a apporté le message de l'A.D.I.R. à une quinzaine de camarades hospitalisées ou malades.

Cet appui moral n'a pas été le seul. La tradition des dons s'est continuée et nous avons distribué à 24 enfants et à 9 personnes âgées, des cadeaux de Noël, donné une aide financière pour les vacances de 30 enfants et de 9 de nos camarades et des secours de maladie à 10

femmes seules dont la situation est rendue précaire par l'âge. Enfin, au début de l'hiver, nous avons envoyé un mandat à 5 de nos adhérentes provinciales pour leur réserve de charbon et aidé financièrement 9 camarades, dont 4 en province. Nous avons aussi, pour des familles en difficulté, couvert des frais d'obsèques.

Néanmoins, les prêts nous sont bien plus souvent demandés que les dons. En effet, beaucoup d'entre nous ont eu à aménager des appartements, à acquérir un logement ou à faire face à des dépenses inusitées sans avoir les réserves nécessaires à ces investissements. Nous avons été heureuses de pouvoir ainsi aider 22 personnes.

D'autre part, grâce à d'anciennes démarches de Mme DELMAS, des logements à loyer modéré ont été mis à la disposition des déportées parisiennes, à condition toutefois qu'elles répondent aux conditions exigées par le statut des H.L.M. Nous avons pu ainsi reloger 8 de nos camarades.

Subventions

Tout ceci nous a été permis grâce aux subventions du Conseil municipal et du Conseil général et de l'Office des Anciens Combattants. La fidélité dans l'appui financier que nous offrent ces organismes mérite toute notre gratitude. Caroline FERRIDAY, elle aussi fidèle, nous a envoyé la participation des Amis de l'A.D.I.R. américains, et les Amis de l'A.D.I.R. de France ont tenu plus que leur promesse de l'an dernier. Aux uns comme aux autres, nous témoignons aujourd'hui notre reconnaissance. Nos propres adhérentes ont, elles aussi, contribué à soutenir notre trésorerie en versant un peu plus que leur cotisation et dans certains cas se sont montrées fort généreuses. Nous avons d'ailleurs eu la joie d'accueillir en 1965, 27 camarades qui ont rejoint notre association et lui donnent ainsi un regain de vie.

Beaucoup d'entre vous ont collaboré à cette vie. Anne-Marie BOUMIER, si elle a renoncé à faire partie du conseil d'administration, assiste à nos réunions et nous aide de ses avis particulièrement compétents en matière sociale et par des démarches toujours suivies d'effet. (Applaudissements.)

Germaine DE RENTY nous représente à l'Office des Anciens Combattants et a obtenu les subventions que l'on sait. (Applaudissements.) Denise COME ne ménage pas son temps quand il s'agit de se pencher sur des malades ou de soutenir nos couleurs dans les multiples manifestations qui nous touchent. (Applaudissements.) Mme PAYEN porte haut notre drapeau avec toujours la même prestance, et Mme CHENU la supplée s'il le faut, avec une inaltérable bonne humeur. (Applaudissements.) Marguerite BILLARD, avec Gabrielle FERRIERE (applaudissements), réunit les habituées de l'A.D.I.R. et leur a offert une représentation au Cercle militaire que les enfants ont apprécié autant que les parents. Mme JAHAN apporte son concours discret aux « travaux ennuyeux et faciles » indispensables à la vie quotidienne, et Cécile DESCHAMPS ne manque pas de recevoir, le sourire aux lèvres et une tasse de thé à la main, nos hôtes du lundi, que Madeleine LANSAC nourrit intellectuellement grâce à la diversité de sa bibliothèque. Elle vous en parlera d'ailleurs elle-même tout à l'heure. (Applaudissements.)

Mais c'est à Haïdi HAUTVAL qu'est redevue

nue, cette année, la tâche la plus délicate puisqu'elle fait partie de la commission chargée de l'étude des dossiers concernant les victimes d'expériences pseudo-médicales. Elle s'est heurtée à bien des difficultés puisque rien encore n'a été distribué, que les critères sont mal définis et que l'affaire traîne en longueur. Notre nouveau ministre, M. SANGINETTI, a promis ces jours-ci à notre bureau d'user de son autorité pour que satisfaction soit enfin donnée aux *Kanninen*.

Et maintenant, je voudrais remercier Mme MONTEL de son dévouement intelligent. Vous avez toutes apprécié sa com-

pétence et vous savez qu'on ne s'adresse jamais à elle sans trouver une réponse et qui plus est une réponse aimable. Toutes, vous la connaissez comme vous connaissez Mme MESSEAN et son sourire de bonté. Elles ont été les collaboratrices toujours présentes de celle qui reste la cheville ouvrière de notre association et assume la plus grande partie des tâches de l'A.D.I.R. : notre présidente, Geneviève, que je remercie pour nous toutes de tout cœur. (Applaudissements.)

Mme ANTHONIOZ remercie Mme SOUCHE pour son rapport moral et donne la parole à Mme CHARPENTIER pour la lecture du rapport financier.

RAPPORT FINANCIER

(Année 1965)

DÉPENSES

Les dépenses de l'A.D.I.R. pour 1965 se sont élevées à 166 594,30 francs. Elles ont augmenté, mais pas autant que ce chiffre peut le laisser penser, comme nous allons le voir.

1) *L'aide sociale* : elle a été de 31 962,71 francs : 12 825 francs en dons et 19 782,71 francs en prêts. Nous avons fait plus de prêts que de dons.

2) *Les frais généraux* : ils se sont élevés à 12 894,22 francs. Ce sont : le loyer, qui reste minime ; les charges, qui ont été augmentées de 50 % et le seront encore plus en 1966 par suite de travaux faits dans l'immeuble ; les frais de papeterie, nous avons renouvelé notre stock qui était épuisé ; les frais de poste, de téléphone, de transport, qui sont en hausse sensible, ce qui témoigne de l'activité de notre secrétariat ; les frais de l'assemblée générale, qui augmentent aussi, hélas !

Il y a les ristournes à nos déléguées de province sur les cotisations, mais là nous ne pouvons que nous réjouir si elles sont en augmentation ; les dépenses diverses, c'est-à-dire les abonnements et cotisations, les frais de banque, les participations aux réceptions et aux manifestations dont on vous a parlé, les fleurs pour les obsèques.

3) *Le bulletin* : il nous a coûté 11 209,67 francs. Il augmente de 10 % chaque année.

4) *Les traitements et charges sociales* : ils ont été de 30 619,83 francs. Je vous rappelle que nous les avons réduits à cette somme l'année dernière, en supprimant le poste de secrétaire sociale.

5) *Les avances et remboursements divers* : ils ont été particulièrement élevés cette année : 21 464,12 francs, année bien remplie par les cérémonies et manifestations pour l'anniversaire de la Libération. Ce ne sont pas des « dépenses » à proprement parler, puisque nous les retrouvons dans les « recettes diverses » : ainsi les livres, spécialement *les Françaises à Ravensbrück*, et les disques sur la Résistance que nous avons achetés au meilleur prix pour les revendre de même à nos camarades ; les avances que nous avons été obligées de faire pour organiser le Prix de la Résistance, la réception pour la sortie du livre, les repas pour l'assemblée générale, la rencontre à Clermont-Ferrand, etc.

6) *Le portefeuille* : nous avons été amenés à le recomposer par suite du remboursement de l'emprunt 5 % 1956. Nous avons racheté de l'Emprunt 1965 et des obligations S.N.C.F., et ce pour 58 000 francs. Ajoutons à cela, comme chaque année, 443,75 francs de Bons du Trésor pour la dotation statutaire obligatoire.

RECETTES

Elles se sont élevées à 189 375,46 francs. Ce chiffre, pour la même raison que pour celui des dépenses, est moins important qu'il ne paraît.

1) *Report du solde de 1964* : 25 049,02 francs.

2) *Les cotisations* : elles ont été de 5 802,50 francs. Il faut s'en réjouir, car elles battent tous les records ; nous n'avons jamais eu autant d'adhérentes cotisantes.

3) *Les dons* : les Amis de l'A.D.I.R. d'Amérique nous ont généreusement donné 22 046,73 francs.

Les Amis de l'A.D.I.R. de France, tout aussi fidèlement, nous ont remis 12 000 F.

Le fonds de solidarité a donné 5 918,19 francs : certaines déléguées de province ont partagé avec nous les bénéfices faits sur une exposition ou une vente de livres. Telle autre camarade nous a remis un chèque lors de la réédition de son livre, et beaucoup d'entre vous donnent plus que les 5 francs obligatoires de cotisation.

Les dons divers : 2 190 francs, sont ceux des personnes étrangères à l'A.D.I.R. et aux Amis de l'A.D.I.R., ainsi le conseil municipal et le conseil général de Clermont-Ferrand à l'occasion de notre rencontre, les dons faits pour le bulletin.

4) *Les subventions* : nous avons reçu au total : 17 000 francs ; 8 500 francs de l'Office national des Anciens Combattants (solde de 1964 et premier compte pour 1965), 6 500 francs du Conseil municipal et 2 000 francs du Conseil général.

5) *Les remboursements des prêts* : 16 765,30 francs sont rentrés dont certains prêts remontant à 1961-1962. Espérons que celles de nos camarades qui ont bénéficié des 19 137 francs prêtés cette année, pourront tenir leurs engagements.

6) *Les recettes diverses* : ont été de 24 584,67 francs. Ce sont : les retenues de la Sécurité sociale : 1 116,04 francs, les intérêts des valeurs : 3 747,99 francs, les remboursements divers : 19 722,64 francs, qui correspondent aux « avances diverses » sur lesquelles nous nous sommes expliquées.

Tout cela fait un total de : 131 356,01 F.

En ce qui concerne *le portefeuille*, l'emprunt 1956 remboursé nous a donné 17 175,23 francs. Notre fonds de réserve se monte à 85,87 francs, et nous avons vendu pour 40 757,55 francs de rente 3,50 % 1952-1958.

Vous avez vu que nous les avons remployés intégralement. La réserve dans laquelle nous avons dû puiser il y a deux ans est reconstituée.

Au 1^{er} janvier 1966, nous avons *en caisse* : 22 731,16 francs ; *en portefeuille* : 116 560 francs, c'est-à-dire une année de fonctionnement assurée. (*Applaudissements*.)

Mme ANTHONIOZ : « Je remercie beaucoup Paulette CHARPENTIER pour son exposé qui est très clair et très réconfortant, ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas rembourser les prêts, vous savez comme moi, que si les prêts ne rentrent pas, nous ne pouvons pas en faire d'autres, je le dis instamment. Je répète ce qu'a dit Paulette : si vous avez une difficulté, nous le comprenons bien, mais informez-nous, demandez-nous au besoin des délais, cela est naturel, mais ne négligez pas de répondre à nos rapports. »

Mme ANTHONIOZ donne la parole à Mme BOUMIER, commissaire aux comptes avec Mme BILLARD, pour la lecture du rapport. Elle remercie les commissaires qui se sont exprimés d'une manière aussi précise. Elle demande si d'autres camarades désirent être nommées commissaires aux comptes, sinon on demandera à Mmes BILLARD et BOUMIER de renouveler leur mandat. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Mmes BILLARD et BOUMIER sont donc réélues pour l'année 1966.

Le rapport moral, le rapport financier et le rapport des commissaires aux comptes sont mis aux voix. Ils sont approuvés tous trois à l'unanimité.

Mme ANTHONIOZ aborde ensuite l'étude des questions diverses, sur lesquelles les unes ou les autres pourront poser des questions. Elle annonce que le C.O.S.O.R. vient de créer une maison de retraite, près de Toulon, qui sera inaugurée le 3 avril. Mme BOUMIER, particulièrement compétente en la matière, a visité cette maison et elle en a retiré une excellente impression, elle a même dit à la réunion des déléguées que c'est ce qu'elle avait vu de mieux dans le genre. Il est possible, tout au moins jusqu'à ce que l'établissement soit plein, d'y faire un séjour de repos. Le prix de journée est de 14 francs et, dans certains cas, une prise en charge peut être obtenue. La maison est très bien située, il n'y a que des chambres individuelles ou des chambres pour les ménages.

Puis Mme ANTHONIOZ parle du projet de rencontre interrégionale. Après le succès exceptionnel de Clermont-Ferrand, elle propose une autre formule : la visite des plages du débarquement, en Normandie, les 1^{er} et 2 octobre prochain. Le point de départ du circuit sera Caen, où les participantes passeront les nuits des 30 septembre et 1^{er} octobre.

Elle passe la parole à Madeleine LAN-SAC, responsable de la bibliothèque, dont elle est soucieuse d'assurer la continuité.

Etat des Recettes et des Dépenses en 1965

RECETTES

	F
Report solde 1964	25.049,42

Cotisations	5.802,50
-------------------	----------

Dons :

Amis A.D.I.R. Amérique	22.046,73
Amis A.D.I.R. France	12.000,00
Dons fonds solidarité	5.918,19
Dons divers	2.190,00
	42.154,92

Subventions :

O.N.A.C. (solde 1964, acompte 1965)	8.500,00
Conseil municipal	6.500,00
Conseil général	2.000,00
	17.000,00

Recettes diverses :

Retenues Sécurité sociale	1.116,04
Intérêts valeurs	3.745,99
Remboursements divers	19.722,64
Remboursements de prêts	24.584,67
	16.765,30

TOTAL	131.356,81
-------------	------------

Remboursement Emprunt 1956	17.175,23
Remboursement Emprunt 1956 (fonds de réserve)	85,87
Vente rente 3,50 % 1952-1958	40.757,55

TOTAL	189.375,46
-------------	------------

Portefeuille

	F
Emprunt 3,50 % 1952-1958	55.960,00
Emprunt 5,50 % 1965	50.000,00
Charbonnages de France	2.600,00
32 obligations S.N.C.F. 5,75 % 1966	8.000,00
	116.560,00

DÉPENSES

F

Aide sociale :	
Dons	12.825,00
Prêts	19.137,71
	31.962,71

Frais généraux :

Loyer	500,00
Charges, assurance	1.572,90
Papeterie, imprimerie, matériel	1.176,13
Frais poste	1.696,64
Téléphone	1.010,36
Transports Paris	69,82
Assemblée générale	1.211,00
Ristournes Sections	2.851,75
Dépenses diverses	2.805,62
	12.894,22

Bulletin	11.209,67
----------------	-----------

Avances et remboursements divers	21.464,12
--	-----------

Traitements et charges sociales	30.619,83
---------------------------------------	-----------

TOTAL	108.150,55
-------------	------------

Achat valeurs portefeuille	58.000,00
----------------------------------	-----------

Achat valeurs fonds de réserve	443,75
--------------------------------------	--------

TOTAL	166.594,30
-------------	------------

En caisse au 1^{er} janvier 1966 :

Espèces	796,19
Banque	6.060,58
Chèques postaux	15.924,39
	22.781,16

TOTAL	189.375,46
-------------	------------

Mme LANSAC rend compte de son activité. La bibliothèque s'est enrichie d'un assez grand nombre de nouveautés et Mme LANSAC souhaiterait enregistrer de nouveaux abonnements. Cependant, le prix des livres ayant beaucoup augmenté, il lui semble raisonnable de relever le montant de l'abonnement de 10 à 15 francs.

Mme ANTHONIOZ annonce ensuite qu'après l'Assemblée générale Mme CHARPENTIER et Mme GOETSCHEL auront la gentillesse de se tenir à l'A.D.I.R. pour vendre aux camarades qui désireraient l'acquérir, le livre *Les Françaises à Ravensbrück*, au prix très exceptionnel qui leur est réservé de 13 francs. Le prix de vente en librairie est de 18 francs.

Mme DE SEYNES ayant demandé à parler après l'exposé des questions diverses, Mme ANTHONIOZ lui passe la parole. Mme DE SEYNES demande des témoignages sur Ravensbrück et la déportation. La plupart du temps, c'est en bavardant avec les unes et les autres qu'elle en a déjà recueilli et c'est ainsi qu'elle a pu écrire l'article sur « les imprimeurs clandestins ». De simples témoignages, de petits détails sont utiles. « Si vous voulez qu'un autre livre paraisse, dit-elle, il faut nous dire ce que vous savez. Merci d'avance. »

Il est ensuite procédé aux élections pour le renouvellement d'un tiers des membres du conseil d'administration. Mme ANTHONIOZ rappelle que les membres sortants sont rééligibles. Aucune candidature nouvelle ne s'est manifestée, mais les votantes ont la possibilité de rayer un nom et de désigner une autre candidate, le bulletin de vote ne devant pas comporter plus de six noms.

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

585 votantes.

Mmes ANTHONIOZ, CAUBRIÈRE, CHARPENTIER, HAUTVAL, SOUCHÈRE, sont réélues à l'unanimité.

ELECTION DU BUREAU

Le conseil d'administration dans sa réunion du 18 avril 1966, a renouvelé son bureau, il est ainsi constitué :

Présidente fondatrice : Mme DELMAS.

Présidente : Mme ANTHONIOZ.

Vice-présidentes : Mmes FERRIÈRES, GOETSCHEL, RAMEIL, DE RENTY.

Secrétaire générale : Mme SOUCHÈRE.

Trésorière : Mme CHARPENTIER.

Rapport présenté par Mmes BILLARD et BOUMIER Commissaires aux Comptes

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné le compte de gestion établi par notre Association pour l'année 1965.

Il appartiendra à notre trésorière de vous donner toutes les explications nécessaires sur la nature et l'importance des diverses recettes et dépenses de l'exercice et de vous faire part de ses observations sur les résultats financiers de la gestion.

Nous avons, pour notre part, constaté que les comptes qui vous étaient présentés sont en exacte concordance avec les énonciations des registres et docu-

(Suite en page 6.)

L'abbé Noël Carlotti

Nos fidélités sont des forteresses.

Charles PÉGUY.

dant la terrible évacuation sur Ravensbrück du 7 avril 1945 — en donner des parcelles aux mourants, puis dans le camp même.

De l'épouvantable voyage on trouve un récit dans « l'Homme qui a sauvé Londres ».

Les yeux hagards, les lèvres tachetées et marquées de trainées de bave, ils avaient des têtes de cadavres qui en disaient long sur les épreuves supportées. Ceux qui étaient debout ressemblaient davantage à des squelettes qu'à des êtres vivants.

L'abbé Carlotti était du nombre ; il avait manifesté un courage et une force d'âme exemplaires et, tandis que les détenus attendaient passivement qu'un événement survint, il se mit à réciter une prière d'action de grâces pour remercier le ciel au nom de ceux qui avaient tenu jusqu'au bout du voyage. D'autres voix se joignirent à la sienne. On ouvrit le cadenas de la porte, et celle-ci s'effaça dans une sorte de grincement. Avant même qu'on leur en eût donné l'ordre, les prisonniers se ruèrent au dehors ; la lumière les éblouissait ; les membres gourds, ils titubaient, et certains étaient si faibles qu'ils roulerent sur le sol, qu'un bon mètre séparaient du plancher du wagon.

**

A son retour de déportation, l'abbé CARLOTTI reprit modestement son action sacerdotale. Mais il n'avait pas oublié ses camarades, et eux non plus ne l'avaient pas oublié. En 1950, il est élu au conseil d'administration de la Fédération des Amicales de Réseaux de la France Combattante. Il en devient président en 1956. Son autorité est incontestable ; il continue à se dévouer, sans ménager ses forces, à sa paroisse, aux résistants et aux déportés, à une activité de militant gaulliste qu'il voit comme un prolongement de son engagement au service de la patrie.

Il le fait d'une manière si vraie, si désintéressée, si dépourvue d'esprit partisan qu'elle force partout le respect et emporte l'affection. Prêtre, résistant, président d'une grande association, il l'est humblement mais sans concession médiocre. Jusqu'au bout, il sera l'homme d'une fidélité totale à ses engagements.

C'est le visage même de cette fidélité qui m'était apparu un jour d'été dans une rue de Bastia. Comment oublierai-je cette conversation, plus bouleversante encore pour moi depuis quelle a été scellée par la mort ? Avec simplicité, l'abbé CARLOTTI m'avait montré la trame de sa vie, tissée par ces exigences profondes que l'amour de Dieu, l'amour des hommes, l'amour de sa patrie lui avaient imposées et dont il n'avait récusé aucun sacrifice. J'entends encore la conclusion, dite en boutade avec ce fin sourire qui était le sien : « Nous les Corses, nous sommes fidèles. » Plus jamais nous n'avons eu l'occasion de nous parler « à cœur ouvert », mais ce témoignage de fidélité est, me semble-t-il, l'ultime message de notre ami, l'abbé CARLOTTI.

G. DE GAULLE.

Soeur Anne-Élisabeth

Notre chère compagnie de l'A.D.I.R. Sœur Anne-Élisabeth, des Sœurs de la Providence de Peltre en Moselle, nous a quittées pour un monde meilleur le soir du 27 novembre 1965.

Née le 9 novembre 1878, issue d'une famille de onze enfants, souffrant d'être séparée de la mère patrie dès le berceau, elle apprenait à aimer la France. Infirmière en 1908, elle suit des cours à Strasbourg et devient une des premières infirmières visiteuses de France.

Nommée à l'hôpital des Forges de Wendel à Jœuf (Meurthe-et-Moselle), elle établit les premières fiches conçues par la mission Rockefeller pour la lutte contre la tuberculose et les fléaux sociaux. Par tous les temps, elle parcourt les centres industriels de Jœuf, Homécourt, Auboué, Montois, s'occupe des placements en cure, des colonies de vacances de son cher dispensaire. Son dévouement, sa grande bonté autant que sa compétence la font aimer de tous.

Mais arrive la guerre. Déjà, pendant celle de 1914-1918, alors qu'elle s'occupait de l'Œuvre de la Crèche à Basse-Yutz, elle avait secouru nos malheureux prisonniers au péril de sa vie. Aussi, dès 1940, avec Sœur Eustache alors Supérieure de l'hôpital de Jœuf, en liaison avec Sœur Hélène de Metz (qu'elle devait d'ailleurs aider à fuir par la suite), elle héberge et fait passer en zone libre environ mille prisonniers de guerre évadés ou réfractaires lorrains.

Hélas, trois traîtres sont passés par les différentes filières de Jœuf et, le 28 mars 1942, on l'arrête en même temps que Sœur Eustache et 14 patriotes de la cité.

Metz, Trèves, Cologne, Sarrebrück, Deux-Ponts, Mezum, Kottbus, Breslau seront les principales étapes de son calvaire. Condamnée à mort ainsi que Sœur Eustache et d'autres camarades de la filière, elle voit sa peine commuée en travaux forcés à perpétuité et va la purger à Yauer. C'est là qu'elle aura l'immense douleur de perdre Sœur Eustache.

Délivrée par les Russes le 14 février 1945, après quelques semaines à Liegnitz et à Torgau, elle rentre à Jœuf le 2 juin 1945. Nommée alors Supérieure de l'hôpital, elle prend son service avec un inlass-



sable courage malgré un état physique précaire et même parfois alarmant. C'est une merveilleuse amie pour nous autres rescapées qui, près d'elle, trouvons affection, conseil, réconfort.

Déjà titulaire de nombreuses déisations civiles, elle reçoit, à titre militaire, des mains de Mme Maurice de Wendel avec qui elle a tant travaillé au point de vue social, la Croix de la Légion d'honneur qui comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec palme.

Mais les années passent et sa santé fragile ne lui permet plus d'assumer la lourde charge de l'hôpital. En 1955, elle devient Supérieure d'une maison de retraite à Faulquemont en Moselle et, à la fermeture de celle-ci, entre dans la Maison de retraite de sa Congrégation à Jouy-aux-Arches.

C'est là qu'en 1960, au cours d'une grandiose cérémonie, le général Lecoq,

gouverneur de Metz et commandant la 6^e Région militaire, lui remet solennellement la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur. « Si c'était à refaire, on le referait : c'est le devoir. » Telle fut sa réponse aux félicitations qui lui étaient adressées.

Les années qui suivent la voient lentement décliner et la fin de sa vie sera hantée par la déportation. Deux jours avant sa mort, elle réclame la Marseillaise et articule ensuite avec force : « Vive, oh ! Vive la France ! »

Ses obsèques furent à la fois recueillies et triomphantes. Devant son cercueil qu'entouraient 16 drapeaux, d'émouvants adieux furent prononcés. Gerbes et couronnes couvrirent l'humble tombe où repose maintenant Sœur Anne-Élisabeth. Avec elle quelque chose de notre âme est enseveli mais le souvenir de notre grande amie et son exemple demeurent impérissables.

C'est dans les mêmes sentiments qu'après les paroles prononcées par M. Peltier, maire de Jœuf et celles de la déléguée de l'A.D.I.R. que M. Thill, maire de Jouy, dit notamment :

Dans notre temps où les valeurs morales sont si souvent tenues en échec par l'égoïsme, avec une immense gratitude, nous et notre jeunesse de Jouy-aux-Arches, nous conserverons toujours à notre mémoire, l'exemple vivant de dévouement et d'attachement à la patrie que nous laisse Sœur Anne-Élisabeth.

M^{me} FRANÇOIS.

Rapport des commissaires aux comptes

(Suite de la page 5.)

ments comptables tenus par notre Association et que la comptabilité est régulièrement tenue et mise à jour.

Les valeurs inscrites à notre actif, disponibilité en caisse, en banque, aux chèques postaux, fonds placés en report, nous ont été justifiés, ainsi que la situation des comptes créditeurs figurant à notre passif.

Les sommes affectées à la dotation statutaire ont été déterminées conformément aux statuts.

Nous avons également constaté que les écritures concernant les dépenses et les recettes de gestion étaient assorties des pièces justificatives et en bonne forme, et que, d'autre part, ces dépenses avaient été correctement classées dans le compte de gestion sous des rubriques correspondant à leur nature véritable.

En définitive, il ressort des vérifications et sondages auxquels nous avons procédé que les comptes qui vous sont soumis ont été établis avec exactitude et sincérité et j'estime que vous pouvez, en toute connaissance de cause, les approuver.

Paris, le 11 mars 1966.

Les commissaires aux comptes :
M. BILLARD. A.-M. BOUMIER.

La journée nationale de la déportation

L'A.D.I.R. était, bien entendu, présente aux cérémonies diverses qui ont marqué les journées du 23 et du 24 avril. Dès le samedi, notre drapeau a, comme chaque année, escorté le flambeau du Relais sacré, allumé à la flamme du Soldat inconnu, de l'Arc de Triomphe à l'église Saint-Roch et, de là, après le service auquel assistaient plusieurs de nos camarades, à la crypte du Mémorial de la déportation, dans l'île de la Cité, où, durant deux heures, d'anciens déportés se sont relayés pour assurer la veille.

Le dimanche matin, après la cérémonie traditionnelle au Mémorial du Martyr juif inconnu, une messe solennelle à la mémoire des déportés était célébrée à Notre-Dame en présence du ministre des

Anciens Combattants, M. Alexandre SANGINETI, et de nombreux membres du gouvernement et du Corps diplomatique. Devant une assistance considérable, le R.P. RIQUET a prononcé l'homélie et formé le vœu que le sacrifice des morts et les souffrances des survivants contribuent à assurer la paix entre les hommes.

L'après-midi, d'autres cérémonies ont eu lieu au Mémorial de la France combattante au mont Valérien, et la journée s'est terminée par un défilé d'anciens déportés qui ont remonté l'avenue des Champs-Elysées pour ranimer la flamme sous l'Arc de Triomphe.

Des manifestations similaires se sont déroulées à Lyon, à Bordeaux, à Toulouse, à Dijon, à Metz et à Strasbourg.

Comment j'ai rejoint la France libre

par le colonel Y. MAHÉ, de l'escadrille Normandie-Niemen

27 juin 1940. — HAZARD, FIFRE et moi-même décidons de gagner l'Angleterre. La décision est prise, reste à étudier par quel moyen.

Dans l'après-midi, nous faisons tous trois une « reconnaissance » qui nous montre la difficulté de s'emparer par surprise d'un avion. Ceux-ci ont été mis hors d'état de prendre l'air sans préparation. Les démarreurs sont dégonflés, les hélices placées au « grand pas » et les batteries d'accus démontées. Sur certains appareils, l'on a commencé les vidanges d'essence et d'huile et le démontage des roues. Il faut agir vite, avant que tous les avions soient hors d'état de voler.

A la nuit tombante, HAZARD et moi partons pour une autre reconnaissance sur le terrain. La garde est d'importance autour des avions. Il nous semble apercevoir des batteries d'accus au pied de certains d'entre eux. Nous tenterons tout de suite notre chance. Entre les sentinelles, nous avançons en rampant... La chemise blanche de HAZARD est trop visible... Il la retire, et c'est le torse nu qu'il continuera sa réputation dans les chardons secs. La nuit est claire, mais sans lune encore. Après un long détour, nous sommes à cinquante mètres des avions et nous comptons la fréquence de passage des sentinelles. Nous nous concertons : si nous pouvons remplacer une batterie d'accus à bord d'un avion, nous irons chercher FIFRE, et, à trois, nous pousserons à bras le Simoun vers le centre du terrain. Là, hors de vue, nous travaillerons à la remise en état de l'appareil. Nous mettrons en route à la main. Inutile pour l'instant de s'exposer à deux.

Laissant donc sur place HAZARD, je rampe précautionneusement vers un Simoun, m'arrêtant souvent pour écouter...

Enfin, j'arrive au pied d'un Simoun dont la batterie est simplement sous l'aile, sur le sol. Les sentinelles vont et viennent, et je dois, à chaque passage, m'allonger derrière une jambe de train d'avion, retenant mon souffle...

J'ouvre précautionneusement la porte du Simoun et j'y charge rapidement la batterie d'accus. Puis je détache l'avion et, tout heureux de la réussite de cette première manche, je rejoins HAZARD, qui est très inquiet pour moi et qui n'a pas bougé. Nous regagnons en rampant le centre du terrain. Ce dernier n'est gardé que du côté de la route. A 200 mètres, nous nous remettons sur pied et filons vers le camp au pas de course pour y chercher FIFRE. Nous jubilons ! Mais, lorsque nous appelons notre brave copain qui nous attend, une lune resplendissante se lève et son large disque dispense une lumière qui nous rendra impossible toute approche des avions.

Nous décidons de mettre au point notre plan et de recommencer demain soir. La lune se lèvera une heure plus tard, et nous pourrons peut-être en finir avant son apparition.

28 juin. — Dès la tombée de la nuit, nous partons pour le terrain, le gagnant par l'intérieur. Nous sommes quatre ce soir, car notre camarade DENIS s'est joint à nous. Nous faisons la même approche qu'hier, en rampant.

Nous avons appris qu'il existe un Simoun dont l'hélice bois nous évitera le souci d'une batterie. Le travail sera simplifié. A cinquante mètres des avions, nous nous partageons en deux groupes. DENIS et moi allons d'abord détacher l'avion, puis, cinq minutes après, HAZARD

et FIFRE nous rejoindront pour le pousser.

Mais tout ne va pas comme nous l'espérions. L'avion s'est bien détaché, mais, lorsque, à quatre, nous essayons de le pousser, nous n'arrivons même pas à l'ébranler. Je monte à bord pour essayer de débloquer les freins de garage. Pendant ce temps, les trois autres sont couchés sous les plans et donneront quelques coups dans le fuselage à l'approche de la sentinelle. Plusieurs fois, ce signal me fait coucher dans l'avion, le cœur battant. Allons-nous être découverts ? A plusieurs reprises, des ombres tournent autour de nous avant de s'éloigner, tandis que nous retenons notre souffle. Mon travail sur les freins ne donnant aucun résultat, nous coupions au couteau les tuyauteries, mais une roue reste bloquée en dépit de mes efforts.

Sans y avoir rien compris, nous devons battre en retraite vers minuit et demie avant que la lune se lève et après avoir réamarré l'avion pour que l'on ne découvre rien.

Découragé, Denis abandonne l'équipe, mais un autre camarade, nommé Séguineau, entre en contact avec l'auteur.

1^{er} juillet. — A la nuit, nous gagnons le terrain. Même séance de réputation, puis arrivés au centre, nous nous séparons... Les batteries d'accus ont été stockées dans un appentis en bordure de la route. J'irai en chercher une avec SÉGUINEAU... Pendant ce temps, HAZARD et FIFRE détacheront l'avion. Nous reviendrons avec notre batterie les rejoindre, puis nous pousserons l'avion de l'autre côté du terrain, et là nous le préparerons pour l'envol.

Notre parcours sur le ventre est long ; il nous faut traverser la route en un point où les sentinelles sont moins serrées, ensuite ramper dans la terre labouée de l'autre côté de la route, retraverser celle-ci entre deux sentinelles fixes, espacées de cinquante mètres environ, et refaire le même trajet à plat ventre, en sens inverse, encombrés d'une batterie qui pèse lourd... Un vrai sport !

A chaque instant, des rondes d'officiers ou de chefs de postes et des sommations à haute voix font craindre à chaque paire que l'autre soit découverte.

La porte de l'appentis est munie d'une sonnette à tubes ; nous devons donc la pousser, millimètre par millimètre, pour ne pas faire de bruit.

Lorsque nous arrivons près de l'avion où HAZARD et FIFRE nous attendent avec inquiétude, deux heures environ se sont écoulées. Eux ont déjà détaché l'avion et « emprunté » dans un avion voisin un levier de gonflage de démarreur. En somme, il ne reste plus qu'à pousser l'avion, et c'est ce que nous faisons à vive allure, avec le minimum de bruit, aussitôt le passage d'une sentinelle, en soulevant la queue de l'avion, car c'est ce qui fait le plus de bruit.

Passés les deux cents premiers mètres, nous sommes presque sauvés ; on ne nous apercevra plus... mais nous sommes aussi ésoufflés ! Nous reprenons notre respiration et repartons vers l'autre lisière du terrain. A la fin, nous sommes exténués et ne poussons plus que par vingt-cinq mètres. Nous avons dû parcourir ainsi plus d'un kilomètre dans un terrain sablonneux où les roues de l'avion s'enfoncent un peu, mais maintenant nous pouvons travailler en toute quiétude. Si quelque chose arrivait, nous le verrions venir.

Deux d'entre nous regonflent à la main le démarreur. Un fera le guet, et moi j'essaierai de brancher la batterie et de ramener l'hélice au petit pas.

Mes efforts, hélas, sont vains ! Les circuits électriques ont dû être touchés. Le démarreur est prêt. Une petite inspection de l'avion à la lueur d'un briquet ne révèle rien d'anormal. La lune se lèvera bientôt... Il faut partir maintenant ou renoncer à tout jamais, car la découverte au matin, d'un avion à l'autre bout du terrain entraînera certainement des dispositions plus sévères encore. Alors, tant pis pour l'hélice au grand pas, pour la batterie et les efforts qu'elle nous a coûtés. Nous tenterons malgré tout le décollage.

Dans notre première équipe, nous avions confié à HAZARD, le benjamin et sans doute le meilleur pilote d'entre nous, le soin de piloter. Au pied de l'avion, nous reconsiderons la question rapidement, car SÉGUINEAU a fait un peu de vol de nuit. C'est donc lui qui prendra les commandes.

Nous déchargeons de l'avion tout ce qui peut être retiré. Nous essaierons de mettre en route à la main, gardant en réserve l'air du démarreur... Contact ! Je lance l'hélice, et tout de suite ce brave moteur tourne !

Immédiatement, du côté de la garde, un certain affolement se manifeste. Des lumières s'allument et vont de ci de là. Cela nous amuse... Il n'y a pas de poste de D.C.A. à proximité du terrain, et comme nous sommes à plus d'un kilomètre des sentinelles, armées seulement de fusils, nous ne risquons rien dans la nuit.

Le décollage fut très acrobatique, avec la Voie lactée pour rampe de décollage, et surtout une hélice au grand pas et un avion très chargé, mais nous avions décidé, en donnant les commandes à SÉGUINEAU, que nous ne réduirions pas les gaz, même si le décollage semblait impossible. A vrai dire, j'ignore en vertu de quelle loi physique nous nous sommes trouvés en l'air, mais nous y étions !

Il me reste à vous dire que le lever du soleil sur la Méditerranée fut le plus beau que nous ayons jamais contemplé. SÉGUINEAU et HAZARD, à l'avant, se relayèrent aux commandes, alors que FIFRE et moi essayions de remettre en état le circuit électrique. Nous y sommes parvenus... je ne sais comment ! La navigation avec une carte routière de l'A.F.N. était très simplifiée. Nous éclairions le compas avec des allumettes.

Au petit jour, un roc devant nous émergeait de la brume, et c'était Gibraltar ! Un hippodrome pour terrain d'atterrissement, c'est court pour un avion qui n'a pas de freins. A la troisième tentative de prise de contact avec le sol, HAZARD, avec son flegme habituel, cale ses grandes jambes sur le tableau de bord et, contemplant les villas qui bordent le champ de course, déclare : « Tant pis pour les maisons ! » Mais un joli cheval de bois, à bonne allure cependant, les épargne, et nous aussi, ainsi que l'avion.

Voilà tout ce dont je me souviens, puis cinq jours merveilleux à Gibraltar et notre embarquement à bord de l'*Anadyr*, cargo français qui ralliait la France libre avec son équipage et sur lequel nous avons retrouvé de nombreux camarades aviateurs. Puis l'arrivée en Angleterre, où j'ai retrouvé mon frère, que j'hésitais à reconnaître tant ma surprise était grande.

Vie des Sections

SECTION DE LA SARTHE

Le dimanche 27 mars 1966, les membres de la section départementale de la Sarthe de l'A.D.I.R. se réunissaient pour leur déjeuner de l'amitié au restaurant *Le Colibri*, à Etival-les-Le Mans. Elles étaient là nombreuses, venues de divers coins du département avec leurs parents et amis, quelques-uns venaient de plus loin, de Rouen, de Rennes, de Nantes, marquant par là leur indéfectible attachement à leurs compagnes de souffrance.

Etaient présentes : Mmes LEMORE, DENIAUX, de Nantes ; CHOISNET, LIEGE-JEUDON, DUPLESSIER ; Mme BOTUHA qui, malgré son état de santé, avait tenu à être parmi ses camarades ; Mmes SACLEUX, de Rennes ; BOBILLE et ses enfants ; FLOQUET, de Rouen ; Mlle Marijo AUDUC, fille de notre regrettée camarade Mme AUDUC, était également parmi nous. S'étaient excusées : Mmes MONERIS, VALLÉE, STEIN, CAILLÈRE. Des amis de l'A.D.I.R. s'étaient joints aux anciennes déportées, et c'est dans une ambiance toute fraternelle que les heures passèrent agréablement. Le repas était d'ailleurs excellent, divers discours sur la Résistance furent entendus, notamment celui des Glières qui fut très apprécié.

A l'issue du déjeuner, deux camarades Mmes BOTUHA et CHOISNET, tout récemment élevées dans l'Ordre national de la Légion d'honneur, furent fêtées ; toutes les adhérentes présentes et les Amis de l'A.D.I.R. leur firent de chaleureuses félicitations. Une gerbe de fleurs fut remise à ces deux légionnaires par Mles Marijo AUDUC et Françoise BOBILLE.

Une surprise attendait également la responsable de la section : ses compagnes ne l'avaient pas oubliée, aussi est-ce un remerciement très ému et très reconnaissant qu'elle exprime à toutes ses camarades, les assurant de son entier dévouement.

DÉCORATIONS

Par décret du 25 février 1966 (J.O. du 2 mars 1966), ont été promues officier de la Légion d'honneur, Mmes : LENOIR-ANTOINETTE, Elise ; Vve FRANÇOIS-BAZIN, Marguerite ; BEGON, Georgette ; DIDIER-JEAN-BONNET, Marguerite ; CHOISNET-BOUILLIER, Germaine ; Vve CARRETTE-DEVILLERS, Julienne ; BERNUDEZ-DUVAL, Thérèse ; ENGELBERTS-FERNANDES-BOUCHARD, Odette ; PARISEY-GERBER, Mathilde ; GOUJAT, Nellie ; Vve LEMAIGNERE-GOUVILLE, Elisabeth ; GARNIER-GROUTEAU, Odette ; ROUX-HERAULT, Suzanne ; HIRTH, Suzanne ; ROUGIER-LECOQ, Violette ; LEMEE, Marie-Françoise ; Vve BOIRAU-MARTIGNONI, Clémentine ; Vve GARRY-NADAUD ; ODDON, Yvonne ; ROUGET-PEAUDEAU, Noëlla ; Vve MALNATI-PELTIER ; HUGRET-PRAT, Jacqueline ; VERRIER-REUFLY, Andrée ; Vve LELEU-ROUSSEL, Sylvina ; MEUNIER-VIRMONT, Alphonsine.

Par ce même décret ont été nommés chevalier de la Légion d'honneur : Mmes LESIEN-AUZOUX, Lucienne ; Vve MARTINET-BOUSSUGE, Marie-Louise ; BARBARY-COUDRAU, Marie ; BORDET-DRAGOL, Marie-Louise ; LEMOINE, Thérèse ; BURDIN-PERRIN, Suzanne ; Vve COUTARD-PIERRE ; GUITARD-RENAULT, Isabelle ; FERME-ROUSSEAU, Henriette ; MUSQUAR-ALIZE, Emilienne ; BAUMGAERTNER-BOCK, Eugénie ; CREMML, Marie-Thérèse ; DOUDOT, Marie-Joséphine ; REYERS-DUPERRAY, Denise ;

Les membres de l'A.D.I.R. de la Sarthe lui manifestèrent leur entière satisfaction, et rendez-vous fut pris pour l'année prochaine sous les mêmes auspices, c'est-à-dire : Amitié et Fidélité.

O. NICOUX.

SECTION PARISIENNE

Le dîner de fin d'année, organisé par la section parisienne, aura lieu le mardi 21 juin 1966, à 20 heures, au restaurant de l'Association des Français libres, 6, square du Champ-de-Mars. Prix du dîner : 15 francs tout compris. Prière de s'inscrire, soit à l'A.D.I.R., 241, boulevard Saint-Germain, soit chez Mme BILLARD, 13, rue du Vieux-Colombier.

RENCONTRE INTERRÉGIONALE VISITES DES PLAGES DU DÉBARQUEMENT EN NORMANDIE LES 1^{er} ET 2 OCTOBRE 1966

Samedi 1^{er} octobre : Départ de Caen à 8 h 45 pour Ouistreham, Courseulles, Arromanches (visite du Musée), déjeuner à l'hôtel de la Marine. Retour par Saint-Laurent (visite du cimetière), la pointe du Hoc, Bayeux (visite du Musée). Arrivée à Caen vers 19 heures.

Dimanche 2 octobre : Visite de la ville de Caen, cérémonie au monument aux morts de Caen, déjeuner.

Prix des deux repas et du voyage en car : 40 francs.

Les camarades qui désireront participer à cette rencontre, sont priées de s'inscrire avant le 15 juillet à l'A.D.I.R., 241, boulevard Saint-Germain.

Seules, celles qui se seront inscrites recevront le programme détaillé.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

Anne-France, petite-fille de notre camarade, Mme GORCE, déléguée de l'A.D.I.R. pour le département de la Loire. Saint-Etienne, mars 1966.

Marc-Emmanuel, arrière-petit-fils de notre camarade, Mme PAYEN, membre du Conseil d'administration de l'A.D.I.R. Paris, le 22 mars 1966.

Bertrand, petit-fils de notre camarade, Mme de ROBIEN. Huisseau-sur-Mauves, 20 mars 1966.

Franck, petit-fils de notre camarade Mme TOUTIN. Sandillon, 14 décembre 1965.

Eric, petit-fils de notre camarade Mme DIRCKSEN. Paris, le 18 décembre 1965

MARIAGE

Jacques SCHEIBEL, fils de notre camarade Mme Scheibel, a épousé Annette FAUILLIMMEL. Illkirch, 2 avril 1966.

DÉCÈS

Notre camarade Mme BAUER, de Grosbliederstroff, est décédée. 10 décembre 1965.

Notre camarade Mme CARON a perdu sa sœur. Vierzon, mars 1966.

Notre camarade Mme GUERIN-BEAU a perdu sa mère. Paris, mars 1966.

Notre camarade Mlle DE LIPSKI est décédée. Paris, le 6 février 1966.

Notre camarade Mme MAZE-SENCIER est décédée. Paris, décembre 1965.

Notre camarade Mme Micheline MAUREL a perdu son père le 17 mars 1963, et tout récemment sa mère, le 6 février 1966, « morts tous les deux, un dimanche soir à minuit ».

Notre camarade Mme MUSQUAR a perdu son fils Henri. Salon-de-Provence, 14 février 1966.

Notre camarade Mlle ODDON a perdu son frère. Menglon, 22 février 1966.

Notre camarade Mme ROUGET a perdu sa belle-mère. Genève, le 3 mars 1966.

Notre camarade Mme STICH a perdu son mari. Strasbourg, 3 janvier 1966.

Notre camarade Mme TELLIER-MICAT a perdu son fils. Asnières, 26 mars 1966.

Notre camarade Mme VAILLOT, déléguée de l'A.D.I.R. pour le département de la Haute-Savoie, a perdu son mari. Annecy, décembre 1965.

SECRÉTARIAT SOCIAL

Suppression de la cotisation sur les pensions pour les assurés sociaux victimes de guerre
Précision

Les caisses primaires de Sécurité sociale n'étant pas elles-mêmes en mesure de déceler parmi les victimes de guerre acquittant une cotisation calculée au taux de 1,75 % sur leur pension, celles qui sont effectivement visées par le décret du 12 avril 1965, la procédure arrêtée par la circulaire du ministère des Affaires sociales ne saurait être déclenchée qu'à l'initiative des intéressés eux-mêmes.

Ceux-ci auront à demander d'urgence à la Caisse primaire de Sécurité sociale dont ils relèvent leur radiation du régime des victimes de guerre. Cette requête se référera, bien entendu, au décret du 12 avril 1965 et mentionnera, avec l'identité du signataire, son numéro d'immatriculation à la Sécurité sociale.

Le Gérant-Responsable : G. Anthonioz

Bernard Neyrolles - Imp. Lescaret - Paris

Par décret du 25 février 1966 paru au J.O. du 4 mars, la Médaille militaire a été conférée à notre camarade, Mme JOULIAN-MARTY, Marie-Louise.